



Theratechnologies annonce ses résultats financiers du troisième trimestre de 2017

Octobre 5, 2017

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 5 oct. 2017) - Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 août 2017.

Faits saillants financiers du troisième trimestre de 2017

- Ventes nettes d'*EGRIFTA*^{MD} atteignant 11 217 000 \$
- BAIIA ajusté de (2 046 000)\$¹
- Liquidités de 29 578 000 \$

« Nous avons complété trois trimestres sur quatre de notre exercice et notre plan d'affaires est en bonne voie de réalisation. Les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} sont en croissance et le dossier de l'ibalizumab progresse comme prévu. En fait, en Europe, notre plan en pour l'ibalizumab est en avance par rapport à ce que nous avons envisagé, ayant amorcé les travaux réglementaires plus tôt que prévu, » a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

¹ Voir ci-après la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

« Au cours du trimestre écoulé, les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} ont augmenté de 26 pour cent par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la demande de licence pour l'ibalizumab a été acceptée et fait l'objet d'une évaluation prioritaire par la *Food and Drug Administration* (« FDA ») qui a établi la date cible du 3 janvier 2018 pour la demande relative à l'ibalizumab en vertu de la *Prescription Drug User Free Act* (« PDUFA »). Bien que nous soyons fiers de ces accomplissements, nous demeurons plus que jamais déterminés à faire en sorte de ne ménager aucun effort pour appuyer la réussite du lancement de l'ibalizumab, a ajouté M. Tanguay.

Prévisions révisées pour 2017

Nous avons ajusté nos prévisions relatives aux produits tirés des ventes nettes pour tenir compte du récent affermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, et de l'incidence possible sur les ventes du quatrième trimestre des récentes conditions météorologiques défavorables en Floride, au Texas et à Porto Rico, trois marchés importants pour l'*EGRIFTA*^{MD}. Le BAIIA ajusté sera touché par la baisse prévue des produits tirés des ventes nettes ainsi que par la hausse des charges liées à l'ibalizumab en Europe, là où la réalisation de progrès au chapitre des questions réglementaires est plus rapide que prévu. Les revenus tirés des ventes nettes d'*EGRIFTA*^{MD} pour l'exercice 2017 devraient maintenant se situer entre 42 000 000 \$ et 44 000 000 \$, plutôt qu'entre 44 000 000 \$ et 46 000 000 \$, comme il avait été établi dans notre rapport précédent. Le BAIIA ajusté de l'exercice 2017 devrait maintenant s'établir entre (5 000 000) \$ et (5 500 000) \$ plutôt qu'entre (2 000 000) \$ et (3 000 000) \$, comme il était prévu dans notre rapport précédent. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Aux fins de l'établissement de ces prévisions, nous avons retenu l'hypothèse d'un taux de change moyen de 1 \$ US = 1,22 \$ CA au quatrième trimestre, comparativement à celui établi dans notre rapport précédent, qui prévoyait un taux de change moyen de 1 \$ US = 1,32 \$ CA.

Résultats financiers du troisième trimestre

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour la période close le 31 août 2017, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités du troisième trimestre clos le 31 août 2017 sont disponibles au www.theratech.com et au www.sedar.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MD} renvoie à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA*^{MD} est notre marque de commerce déposée.

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 se sont établis respectivement à 11 217 000 \$ et à 30 268 000 \$, en regard de 8 925 000 \$ et de 26 695 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **revenus** tirés des ventes nettes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 se sont établis respectivement à 11 217 000 \$ et à 30 266 000 \$ comparativement à 8 924 000 \$ et à 26 691 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Les revenus en 2017, tant pour le trimestre considéré que pour les neuf premiers mois de l'exercice, reflètent l'augmentation des volumes unitaires et la hausse des prix par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ces gains ayant été compensés en partie par un changement quant à la proportion de tiers payeurs à mesure que nous prenons des mesures pour accroître nos marchés afin d'inclure davantage de clients de Medicaid et d'autres programmes d'aide financière. Ces programmes entraînent généralement des escomptes qui réduisent notre prix de vente net moyen.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, le **coût des ventes** s'est établi à 2 659 000 \$ et à 6 750 000 \$, contre 1 654 000 \$ et 4 680 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Ces montants comprennent le coût des produits vendus de 1 333 000 \$ et de 3 598 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, contre 1 005 000 \$ et 3 007 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable à la hausse de ventes au cours des périodes de 2017.

Les autres coûts liés à la production au troisième trimestre de 2017 se sont élevés à 219 000 \$, en raison principalement de la dépréciation des stocks.

Finalement, le coût des ventes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 tiennent compte de redevances de 1 107 000 \$ et de 2 880 000 \$, respectivement, comparativement à 659 000 \$ et à 1 673 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Des redevances doivent être payées sur les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} depuis le 1^{er} janvier 2016 aux termes de la convention conclue avec EMD Serono, Inc. Le pourcentage de redevance varie en fonction du volume des ventes et le pourcentage qui est appliqué au cours de l'exercice 2017 correspond à un taux pondéré en fonction des ventes prévues pour l'exercice.

Les **frais de R&D** se sont chiffrés à 3 088 000 \$ et à 8 762 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 comparativement à 1 779 000 \$ et à 5 797 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

La hausse des charges pour les périodes considérées de 2017 est attribuable aux effectifs ajoutés aux équipes de liaison avec le milieu médical et d'éducation médicale sur le terrain dont la tâche consiste à accroître la sensibilisation à la question de l'excès de gras abdominal chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie ainsi qu'aux infections par le VIH-1 multirésistantes. Parmi les autres mesures ayant donné lieu à l'augmentation des coûts en 2017, il convient de noter la hausse de la participation à des symposiums, les consultations réglementaires pour l'ibalizumab en Europe et l'élaboration de la nouvelle formulation d'*EGRIFTA*^{MD}.

Les frais de R&D comprennent également les coûts associés à nos deux essais cliniques de phase IV, qui se sont élevés à 505 000 \$ et à 1 584 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 comparativement à 709 000 \$ et à 2 031 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Les affaires réglementaires et les activités liées à l'assurance de la qualité représentent d'autres composantes des frais de R&D.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 7 074 000 \$ et 18 032 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, contre 3 660 000 \$ et 10 896 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. La hausse d'un exercice à l'autre reflète essentiellement la croissance de nos activités et les efforts de commercialisation soutenus.

Les chiffres du troisième trimestre de 2017 comprennent l'ensemble des coûts liés à l'accroissement de notre équipe de vente aux États-Unis afin de couvrir un plus grand territoire et la préparation pour le lancement éventuel de l'ibalizumab aux États-Unis. Nous avons également ajouté des effectifs à nos groupes de soins intégrés et de remboursements en 2017. Parmi les autres projets ayant entraîné la hausse d'un exercice à l'autre, il convient de mentionner les travaux préparatoires liés à des campagnes traitant directement de l'ibalizumab ou de la maladie en tant que telle et l'élaboration d'une stratégie de prix pour l'ibalizumab aux États-Unis.

L'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD} s'est chiffré à 486 000 \$ et à 1 494 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, comparativement à 490 000 \$ et à 1 506 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 1 293 000 \$ et 4 225 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, comparativement aux montants de 1 286 000 \$ et 3 478 000 \$ comptabilisés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. L'augmentation des frais généraux et administratifs en 2017 est essentiellement attribuable à la croissance et à l'expansion de l'entreprise.

Les **produits financiers**, constitués des produits d'intérêts pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 se sont élevés respectivement à 95 000 \$ et à 244 000 \$ comparativement à 21 000 \$ et à 80 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

Les **charges financières** se sont établies à 80 000 \$ et à 6 977 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, contre un profit de 321 000 \$ et une charge de 1 687 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Ces charges sont presque entièrement des éléments sans effet sur la trésorerie. Les charges financières du troisième trimestre de 2017 tiennent compte d'une perte de 906 000 \$ sur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, plus que contrebalancée par un profit de change net de 1 065 000 \$. Les charges financières de la période de neuf mois close le 31 août 2017 comprennent une perte de 6 654 000 \$ liée à l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription en circulation. Les charges financières pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017 comprennent également une charge de désactualisation de respectivement 288 000 \$ et de 1 090 000 \$ au titre de notre obligation à long terme, comparativement à 410 000 \$ et à 1 511 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à (2 046 000)\$ et à (5 060 000)\$ respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2017, contre 1 297 000 \$ et 3 761 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2016. Comme il en a été fait mention ci-dessus, la baisse des rentrées de fonds était prévue et elle est principalement attribuable à la forte expansion de notre organisation de vente aux États-Unis, à l'ajout d'effectifs à nos groupes de liaison avec le milieu médical et de soins intégrés, ainsi qu'aux charges liées à l'ibalizumab aux États-Unis et en Europe, là où la réalisation de progrès au chapitre des questions réglementaires est plus rapide que prévu. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après, pour obtenir un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, et plus particulièrement des investissements effectués dans le cadre de l'expansion organisationnelle et à l'égard de l'ibalizumab, nous avons inscrit une **perte nette** de 2 882 000 \$, ou 0,04 \$ par action, pour le trimestre clos le 31 août 2017, en comparaison d'un profit net de 888 000 \$, ou 0,01 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2016. Pour la période de neuf mois close le 31 août 2017, la perte nette, qui comprend une perte de 6 654 000 \$ liée à une hausse de la juste valeur des bons de souscription en cours, s'est établie à 14 234 000 \$, ou 0,20 \$ par action, comparativement à un profit net de 237 000 \$, ou néant par action pour la période correspondante de l'exercice 2016.

Au 31 août 2017, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 29 578 000 \$, comparativement à 29 603 000 \$ au 31 mai 2017 et à 11 603 000 \$ au 30 novembre 2016.

Pour le trimestre clos le 31 août 2017, 1 975 000 \$ ont été affectés aux activités d'exploitation, alors que pour la période correspondante de 2016, les activités d'exploitation avaient généré des **flux de trésorerie** de 513 000 \$. Pour la période de neuf mois considérée, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 497 000 \$ en 2017, contre 3 000 \$ en 2016.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 598 000 \$ sur les

flux de trésorerie. Ces variations, qui reflètent la croissance de nos activités et l'expansion organisationnelle, comprennent une hausse de 1 191 000 \$ des clients et autres débiteurs et une hausse de 1 285 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2017, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 6 359 000 \$ sur les flux de trésorerie, alors que 3 656 000 \$ avaient été affectés pour la période correspondante de 2016. Comme il en a été le cas au troisième trimestre, la variation la plus importante a consisté en une augmentation de 2 447 000 \$ des clients et autres débiteurs et en une hausse de 7 577 000 \$ des créditeurs et charges à payer, ce qui reflète la croissance de nos activités et l'expansion organisationnelle.

Le 5 décembre 2016, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission de 5 323 000 actions ordinaires pour une contrepartie brute en trésorerie de 16 501 000 \$. La Société a également émis des options de courtier visant la vente et l'émission de 212 920 actions ordinaires au prix d'émission de 3,10 \$ l'action, lesquelles peuvent être exercées pendant une période de 18 mois à compter de la date de clôture. La juste valeur des options de courtier s'est élevée à 183 000 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission d'actions, qui ont totalisé 1 608 000 \$.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 août 2017, la Société a reçu une contrepartie en trésorerie de respectivement 2 582 000 \$ et 7 900 000 \$ pour l'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires, d'options de courtier, de bons de souscription de courtier et d'options sur actions. Les activités de financement pour les périodes de neuf mois closes en 2017 et 2016 comprennent également des paiements prévus au titre de l'obligation à long terme de 4 000 000 \$ US (5 390 000 \$ CA pour l'exercice 2017 comparativement à 5 196 000 \$ CA pour l'exercice 2016).

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks. Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

Rapprochement des informations financières non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 août		Périodes de neuf mois closes les 31 août	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net	(2 882)	888	(14 234)	237
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	492	495	1 512	1 521
Charges financières	80	(321)	6 977	1 687
Produits financiers	(95)	(21)	(244)	(80)
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	204	266	821	432
Dépréciation des stocks	155	(10)	108	(36)
BAIIA ajusté	(2 046)	1 297	(5 060)	3 761

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Elle sera animée par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/8851>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible jusqu'au 19 octobre 2017, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 84471075.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients infectés par le VIH un mode de vie sain et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur les revenus que nous prévoyons tirer d'*EGRIFTA^{MD}* et le BAIIA ajusté pour l'exercice 2017, sur l'approbation de l'ibalizumab par la FDA et sur le lancement de l'ibalizumab.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d'*EGRIFTA^{MD}* continueront d'augmenter et que nous atteindrons nos objectifs révisés en ce qui concerne les revenus que nous prévoyons tirer d'*EGRIFTA^{MD}* et le BAIIA ajusté attendu pour l'exercice 2017, que le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien ne variera pas pendant le reste de l'exercice 2017, que la FDA n'émettra pas d'ordonnance ou ne rendra pas de décision défavorable sur la commercialisation d'*EGRIFTA^{MD}* aux États-Unis, que la date cible établie en vertu de la PDUFA sera respectée, que la FDA approuvera l'ibalizumab, que l'ibalizumab sera accepté par les patients et les médecins (s'il est approuvé), que notre infrastructure commerciale sera adéquate aux fins de la mise en marché de l'ibalizumab aux États-Unis (s'il est approuvé).

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques s'entendent notamment d'une baisse des ventes d'*EGRIFTA^{MD}* au cours de l'exercice 2017, d'un rappel d'*EGRIFTA^{MD}*, d'une ordonnance ou d'une décision de la FDA ayant une incidence négative sur la commercialisation d'*EGRIFTA^{MD}*, de la non-approbation de l'ibalizumab par la FDA et, même en cas d'approbation, de notre incapacité de mener à bien le lancement de l'ibalizumab.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 7 février 2017 pour connaître les autres risques et incertitudes liés à nos activités. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
EXOCET Relations publiques
514-913-1957